

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

N°TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

FACTURE n° 09667029 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
41571.01	LINTEAU MONOBLOC L 20/31,4/300 TE dont Eco-Contribution	1	U	391,88	391,88 (0,06)	A	
BON N° 21238231 DU 31/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG dont Eco-Contribution	1	U	8,09	8,09 (0,20)	A	
601264.02	GANT TRAVAUX LEGERS LOT 12 T10 OBRA FRAIS FIXES	1	U	17,15	17,15 5,00	A	
	Total Eco-Contribution				(29,20)		
T	Taux	Base H-T	TVA				
A	20,00	11078,50	2215,70				
B	5,50	1,73	0,10				

Veillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.

Carte N°2921001430253 Sylvain DUBOIS

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
11.080,23	2.215,80	13.296,03	30/11/25	L.C.R.	17807 00805 95421894046 75

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 8

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

2157 0D

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

N° TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

FACTURE n° 09667029 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG	2	U		8,09	16,18	A	
	dont Eco-Contribution					(0,40)		
703170.01	NETTOYANT PISTOLET MOUSSE PU EDIA	1	U		9,90	9,90	A	
	dont Eco-Contribution					(0,13)		
BON N° 21238214 DU 29/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES								
Signé par SYLVAIN								
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM								
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG	8	U		8,09	64,72	A	
	dont Eco-Contribution					(1,60)		
151.01	CHAINAGE SISM(3) 10/10-4D10 E15	6	ML		5,03	30,18	A	
	dont Eco-Contribution					(0,02)		
142.01	EPINGLE CHAINAGE 4/10-2D10 E40	30	ML		1,85	55,50	A	
	dont Eco-Contribution					(0,05)		
705294.01	PISTOLET POUR MOUSSE EXPANSIVE	1	U		21,88	21,88	A	
BON N° 21238218 DU 29/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES								
Signé par SYLVAIN								
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM								
210086.01	CALIFIX LIANT BRIQUE RECTIF. -0,81L	1	U		25,53	25,53	A	
	dont Eco-Contribution					(0,05)		
BON N° 21238230 DU 31/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES								
Signé par SYLVAIN								
V/REF: CHANTIER 41297 RAMOND								
134717.01	LINTEAU MONOBLOC L 20/31,4/120 TE	6	U		179,78	1.078,68	A	
	dont Eco-Contribution					(0,18)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 7

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

N°TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

FACTURE n° 09667029 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
696386.01	TALOCHE PS 34/23CM RECTANGLE NOIRE dont Eco-Contribution	2	U	3,40	6,80	A	(0,18)
BON N° 21238130 DU 17/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
V/REF: CHANTIER 41297 RAMOND							
680141.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	4	GD	15,86	63,44	A	(0,44)
359025.01	TUYAU DESC.TR.ZN 0.65MM D 80-2ML VM	3	U	22,54	67,62	A	
541687.01	BARD.MOZEO SN CL3M 21/135- 3,90	1,05	M2	18,86	19,80	A	
BON N° 21238132 DU 20/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
680141.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	4	GD	15,86	63,44	A	(0,44)
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG dont Eco-Contribution	8	U	8,09	64,72	A	(1,60)
BON N° 21238147 DU 21/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
V/REF: CHANTIER 41297 RAMOND							
606509.01	BRIQUE CALIBRIC ONE V2 20/31,4/50 dont Eco-Contribution	50	U	3,15	157,50	A	(0,50)
718616.01	PALETTE RECYCLABLE TERREAL 1	1	U	22,00	22,00	A	
BON N° 21238171 DU 23/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 6

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

N°TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

FACTURE n° 09667029 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
718616.01	PALETTE RECYCLABLE TERREAL 1	1	U		22,00	22,00	A	
142.01	EPINGLE CHAINAGE 4/10-2D10 E40	30	ML		1,85	55,50	A	
	dont Eco-Contribution					(0,05)		
151.01	CHAINAGE SISM(3) 10/10-4D10 E15	48	ML		5,03	241,44	A	
	dont Eco-Contribution					(0,16)		
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG	25	U		8,09	202,25	A	
	dont Eco-Contribution					(5,00)		
656501.01	PALETTE LAFARGE DISTRIBUTION	1	U		24,00	24,00	A	
110551.01	BRIQUE MAXI LINTEAU 20/20/110	2	U		31,31	62,62	A	
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U		79,00	79,00	A	
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00	A	
BON N° 21238117 DU 16/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES								
Signé par SYLVAIN								
210086.01	CALIFIX LIANT BRIQUE RECTIF. -0,81L	2	U		25,53	51,06	A	
	dont Eco-Contribution					(0,10)		
221923.01	BRIQUE LINTEAU 20/20/50 TE	10	U		2,99	29,90	A	
	dont Eco-Contribution					(0,10)		
BON N° 21238124 DU 17/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES								
Signé par SYLVAIN								
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM								
619160.01	SABLE ALL.0/2R.LAVE -GD 0.25	4	GD		14,78	59,12	A	
	dont Eco-Contribution					(0,40)		
199525.01	BATILIAN -SAC 30KG	10	U		10,63	106,30	A	
	dont Eco-Contribution					(1,50)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 5

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

N°TVA:

FACTURE n° 09667029 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
110551.01	BRIQUE MAXI LINTEAU 20/20/110 dont Eco-Contribution	1	U	31,31	31,31	A	(0,02)
BON N° 21238064 DU 13/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 41297 RAMOND							
680141.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	4	GD	15,86	63,44	A	(0,44)
BON N° 21238065 DU 13/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
221923.01	BRIQUE LINTEAU 20/20/50 TE dont Eco-Contribution	60	U	2,99	179,40	A	(0,60)
718616.01	PALETTE RECYCLABLE TERREAL 1	1	U	22,00	22,00	A	
151.01	CHAINAGE SISM(3) 10/10-4010 E15 dont Eco-Contribution	6	ML	5,03	30,18	A	(0,02)
627326.01	EAU CRISTALINE 1,5L (6)	1	U	1,73	1,73	B	
BON N° 21238081 DU 14/10/25 LIVRE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 41297 RAMOND							
606509.01	BRIQUE CALIBRIC ONE V2 20/31,4/50 dont Eco-Contribution	167	U	3,15	526,05	A	(1,67)
718616.01	PALETTE RECYCLABLE TERREAL 1	4	U	22,00	88,00	A	
168142.01	BRIQUE CALIBRIC ANG.UNIV.20/31,4/50 dont Eco-Contribution	8	U	4,94	39,52	A	(0,16)
221923.01	BRIQUE LINTEAU 20/20/50 TE dont Eco-Contribution	110	U	2,99	328,90	A	(1,10)

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

N°TVA:

FACTURE n° 09667029 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
508322.01	FERMETTE DUBOIS RAMOND LUGAGNAC	1	U		2.251,09	2.251,09	A	
BON N° 21238021 DU 8/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN								
665165.01	DISQUE TRONC.ACIER KSMK 125/3	3	U		1,52	4,56	A	
BON N° 21238039 DU 9/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN								
210086.01	CALIFIX LIANT BRIQUE RECTIF. -0,81L dont Eco-Contribution	12	U		25,53	306,36 (0,60)	A	
BON N° 21238052 DU 10/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 21107 DIVERS								
738967.01	AGRAFEUSE MANUELLE R 34 140/6-14MM	1	U		53,83	53,83	A	
703178.04	COLLE MS POLYMER NOIR 290ML EDIA	10	U		5,80	58,00	A	
835813.01	ECOTECH 200 ECRAN S.T. 50/1,50M dont Eco-Contribution	1	U		65,65	65,65 (0,46)	A	
643477.04	LITEAU SAPIN CL2J 20/ 38- 4,50 dont Eco-Contribution	135	ML		0,40	54,00 (1,35)	A	
541687.01	BARD.MOZEO SN CL3M 21/135- 3,90	20,01	M2		18,86	377,39	A	
BON N° 21238062 DU 13/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN								
134717.01	LINTEAU MONOBLOC L 20/31,4/120 TE dont Eco-Contribution	1	U		179,78	179,78 (0,03)	A	
169320.01	LINTEAU MONOBLOC L 20/31,4/180 TE dont Eco-Contribution	1	U		262,60	262,60 (0,04)	A	
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

N°TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

FACTURE n° 09667029 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
619160.01	SABLE ALL.0/2R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	2	GD	14,78	29,56	A	(0,20)
BON N° 21237993 DU 6/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
703170.01	NETTOYANT PISTOLET MOUSSE PU EDIA dont Eco-Contribution	2	U	9,90	19,80	A	(0,26)
210086.01	CALIFIX LIANT BRIQUE RECTIF. -0,81L dont Eco-Contribution	12	U	25,53	306,36	A	(0,60)
197266.04	LITEAU SAPIN CL2J 27/ 38- 5,00 dont Eco-Contribution	5	ML	0,56	2,80	A	PQT12 (0,10)
BON N° 21237998 DU 6/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
619160.01	SABLE ALL.0/2R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	4	GD	14,78	59,12	A	(0,40)
151.01	CHAINAGE SISM(3) 10/10-4D10 E15 dont Eco-Contribution	24	ML	5,03	120,72	A	(0,08)
BON N° 21238012 DU 7/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
210086.01	CALIFIX LIANT BRIQUE RECTIF. -0,81L dont Eco-Contribution	12	U	25,53	306,36	A	(0,60)
199524.01	LIANT A MACONNER LM+ -SAC 30KG dont Eco-Contribution	5	U	10,20	51,00	A	(0,75)
BON N° WER36017 DU 8/10/25 DIRECT AG. LALBENQUE							

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.
Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825

2151 0D

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

N°TVA:

FACTURE n° 09667029 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr							
BON N° 21237960 DU 1/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40 dont Eco-Contribution	40	U	0,76	30,40	A	(0,40)
138756.01	PALETTE OBRA	1	U	23,00	23,00	A	
210394.01	BLOC BETON POTEAU 500/200/200 3PB60 dont Eco-Contribution	12	U	0,76	9,12	A	(0,12)
BON N° 21237974 DU 2/10/25 LIVRE AG. BOUZIES Signé par SYLVESTRED V/REF: CHANTIER 41297 RAMOND							
168142.01	BRIQUE CALIBRIC ANG.UNIV.20/31,4/50 dont Eco-Contribution	100	U	4,94	494,00	A	(2,00)
718616.01	PALETTE RECYCLABLE TERREAL 1	2	U	22,00	44,00	A	
606509.01	BRIQUE CALIBRIC ONE V2 20/31,4/50 dont Eco-Contribution	400	U	3,15	1.260,00	A	(4,00)
718616.01	PALETTE RECYCLABLE TERREAL 1	8	U	22,00	176,00	A	
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U	79,00	79,00	A	
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U	11,00	11,00	A	
BON N° 21237986 DU 3/10/25 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.